

I. Crédit bancaire

A fin mars 2024, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1 107,9 MMDH, enregistrant une hausse annuelle de 6,7%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mars-24	févr-24	mars-23	
Crédit bancaire *	1 107,9	1,7	6,7	
Agents non financiers	925,7	1,1	3,4	
Entreprises non financières	508,1	2,0	4,8	
Privées	432,1	1,5	1,9	
Publiques	76,0	5,0	24,7	
Ménages	386,1	0,3	1,0	
Agents financiers	182,1	4,9	26,8	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

La hausse annuelle de 1,9% du crédit aux ENF privées recouvre une hausse de 5,1% des prêts à l'équipement et des baisses de 4,6% des facilités de trésorerie et de 0,3% des crédits à la promotion immobilière.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mars-24	févr-24	mars-23	
Total	432,1	1,5	1,9	
Facilités de trésorerie	188,3	2,7	-4,6	
Equipement	112,1	2,3	5,1	
Immobilier	49,2	-1,0	-0,3	
Autres crédits *	26,6	-2,5	51,7	
Créances en souffrance	55,9	0,3	5,6	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement bancaire, au T1-2024, a été jugé « normal » par 66% des industriels et « difficile » par 30%. Le coût du crédit aurait été en stagnation selon 70% des entreprises et en hausse selon 28%.
- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T4-2023, les critères auraient été maintenus inchangés pour les crédits de trésorerie, assouplis pour les prêts à l'équipement et durcis pour ceux à la promotion immobilière. Par taille d'entreprise, ils auraient été maintenus inchangés aussi bien pour les TPME que pour les GE. Pour ce qui est de la demande, elle aurait progressé pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et reculé pour les prêts à la promotion immobilière. Par taille, elle se serait accrue aussi bien pour les GE que pour les TPME.
- Au T1-2024, les taux **appliqués** aux nouveaux crédits ont baissé à 5,38%. Ils se sont établis à 5,16% pour les GE et à 5,85% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T1-2024	T4-2023	T3-2023
Global	5,26	5,30	5,32
Entreprises privées	5,38	5,42	5,36
TPME *	5,85	5,70	5,75
GE**	5,16	5,25	5,05

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les concours aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 1%, traduisant essentiellement un accroissement de 1,5 % des prêts à l'habitat et de 0,3% des crédits à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 22,2 MMDH après 19,6 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mars-24	févr-24	mars-23	
Total	386,1	0,3	1,0	
Habitat	244,3	0,2	1,5	
Mourabaha immobilière*	22,2	1,0	13,4	
Consommation	57,6	0,1	0,3	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T4-2023, les banques indiquent des critères d'octroi inchangés pour les prêts à l'habitat et assouplis pour les crédits à la consommation. Pour la demande, elle aurait reculé aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T1-2024, globalement en hausse à 6,09%, avec une progression à 7,22% pour les crédits à la consommation et une légère baisse à 4,81% pour ceux à l'habitat.

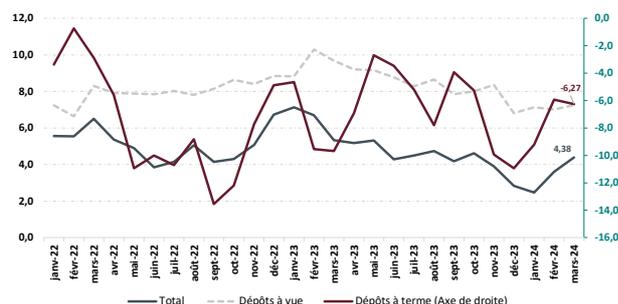
Taux débiteurs par objet (en %)

	T1-2024	T4-2023	T3-2023
Ménages	6,09	5,95	5,95
Crédits à l'habitat	4,81	4,83	4,74
Crédits à la consommation	7,22	7,18	7,25

II. Dépôts bancaires

- A fin mars 2024, les dépôts auprès des banques se sont établis à 1 177,8 MMDH, enregistrant une hausse de 4,4% comparativement au même mois de l'année précédente.
- Les dépôts des ménages ont atteint 874,4 MMDH, en hausse annuelle de 4,6%, avec 204,9 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 7,4% à 204,7 MMDH à fin mars.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme ont enregistré des baisses de 13 points de base pour ceux à 12 mois et de 27 points de base pour ceux à 6 mois s'établissant respectivement à 2,82% et 2,38% à fin mars 2024.

- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 2,73% pour le premier semestre 2024, soit une baisse de 25 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	mars-24	févr-24	janv-24	déc-23	nov-23
Comptes à terme					
6 mois	2,38	2,65	2,59	2,60	2,37
12 mois	2,82	2,95	2,81	3,05	2,65